

PV de l'Assemblée générale du 23 août 2022

1. Bienvenue et nomination du scrutateur

La présidente souhaite la bienvenue à l'Assemblée générale de l'Association « Si le Chœur t'en dit », au temple de Colombier. Il est 21h00.

La convocation à cette AG a été envoyée aux membres par courriel le 13.08.2022.

Le nombre de membres actifs présents nécessaire est atteint (25 membres présents sur 32 membres actifs), l'assemblée peut avoir lieu.

4 membres se sont excusés.

Marielle Droz est nommée scrutatrice pour cette assemblée.

2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG du 17 août 2021

Le procès-verbal de l'assemblée susmentionnée a été envoyé par courriel le 13.08.2022 avec la convocation de l'AG de ce jour. Sa lecture n'est pas souhaitée par les membres présents qui en approuvent le contenu unanimement et remercient son auteure.

3. Rapport de la présidente

À la reprise d'août 2021, les répétitions ont pu avoir lieu normalement sans aucune restriction liée à la pandémie Covid-19 jusqu'à début décembre. Le 7 décembre, le port du masque a été rendu obligatoire et dès le 20.12.2021, le pass sanitaire est devenu obligatoire pour les rencontres chorales (mesures du Conseil fédéral). Les répétitions ont donc repris en janvier 2022, limitées aux seules choristes en possession du fameux sésame.

Étant donné ces restrictions et du fait de n'avoir pu vraiment répéter normalement depuis le printemps dernier, Anne Rémond s'est bien rendu compte qu'il y avait un manque de préparation dans l'apprentissage des chants. De plus, les prévisions étaient pessimistes sur une reprise éventuelle de la pandémie et aussi le fait du pass Covid-19 encore obligatoire, le comité a pris la décision en janvier 2022 (annonce par courriel le 30.01.2022), de ne pas organiser le concert annuel prévu les 18, 19 et 20.02.2022 au temple de Colombier.

Le 17.02.2022, les mesures sanitaires ont été levées et la reprise du chant choral a pu reprendre normalement.

Une répétition a eu lieu le **25 mars** avec Evan Métral afin d'entraîner tous les chants en vue d'un futur concert.

Malgré ces belles perspectives, bien des événements reportés sur 2022 auxquels nous devons participer n'ont finalement pas été maintenus (week-end choral SCCN) ou alors à des dates qui ne convenaient pas avec les agendas de notre directrice et de notre pianiste (concert à Comano, festival de chant choral à Fribourg).

Samedi 30 avril, date retenue pour animer un anniversaire privé à St-Blaise mais finalement annulé par la personne, car trop peu d'invités répondaient présents à cette journée.

Samedi 21 mai, tenue du stand au Marché de printemps organisé par l'Association des commerçants de Colombier. Les choristes présents étaient ravis de pouvoir, à nouveau, participer à cette manifestation très conviviale, sous un soleil radieux.

Dimanche 12 juin, nous avons participé au culte à Diesse, culte présidé par Stéphane Rouèche pasteur de la paroisse et aussi membre d'honneur de notre chœur. Première prestation publique depuis février 2020.

Vendredi 24 juin, nous avons organisé un concert au temple de St-Aubin devant un public ravi. Nous l'étions tout autant !

Mardi 28 juin, la dernière répétition a été remplacée par un repas à la buvette de la piscine d'Engollon.

Lors de notre demande d'aide financière en soutien Covid-19, nous avons reçu la somme de CHF 6'215.00 de la part de l'USC (Union suisse des chorales) (info courrier du 29.10.2021).

Remerciements à :

- Tous les choristes pour leur motivation et persévérance durant cette année très compliquée, où il a fallu s'adapter aux diverses mesures imposées, se familiariser avec les technologies récentes pour les répétitions zoom et garder le moral quand la rencontre sociale, tel que le chant, n'était plus au rendez-vous.
- Aux membres de la commission musique (Marielle, Anne G., François et Catherine) pour leurs choix et recherches de nouvelles partitions.
- A François pour notre site internet qui est régulièrement mis à jour et dont la présentation est attrayante ! Vous y trouvez toutes les informations nécessaires, les programmes de nos manifestations, les partitions, les photos de nos concerts, nos sorties, le PV de l'AG, le suivi auprès de la SUISA concernant le transfert des données.
- A notre directrice Anne, toujours autant enthousiaste pour diriger notre chœur, prête à s'adapter aux situations présentes, à l'évolution des registres qui fluctuent souvent dans l'année.
- Aux membres du comité : en raison d'un programme très allégé cette année, le comité ne s'est pas beaucoup réuni mais il a suivi les affaires courantes. Je remercie Jacqueline, Dinga et Carole pour leur disponibilité et investissement pour le bien du chœur.
- A Didier, notre trésorier depuis l'année passée, pour la tenue régulière des comptes.

4. Rapport du trésorier

L'exercice 2021 boucle sur un bénéfice de CHF 6'279.75.

Dans le détail :

Sans activité en raison du Covid-19, les recettes des concerts sont inexistantes en 2021, les cotisations des membres se montent à CHF 4'840.-, le sponsoring à CHF 1'000.- et les produits divers à CHF 100.-.

Les produits totaux se montent à CHF 12'155.-, dont une aide Covid extraordinaire de CHF 6'215.-.

Au niveau des charges, celles-ci se montent à CHF 381.- de charges de production pour les concerts et partitions, à CHF 4'650.- d'indemnités pour notre directrice, à CHF 640.- de cotisations et assurances à la SSCN, à CHF 118.75 de frais informatique et CHF 175,50 de charges diverses et cadeaux.

Les charges totales d'exploitation se montent donc à CHF 5'875.25.

Ainsi, comme je l'ai dit, le bénéfice 2021 se monte à CHF 6'279.75 et qui compense ainsi la perte 2020 et permet de reconstituer les réserves nécessaires à la pérennité de l'association.

Passons maintenant au bilan :

A l'actif, les liquidités (actifs circulants) se montent à CHF 12'569.05 avoirs en banque.

Au passif, le capital étranger se monte à CHF 1'695.- correspondant aux cautions des membres pour les partitions et les étoiles.

Les reports de bénéfice précédents se montent à CHF 4'594.30 et le bénéfice de l'année à CHF 6'279.75.

Voilà, j'espère que ce bref rapport, en raison de l'absence d'activité, a satisfait vos attentes et qu'il a répondu à presque toutes vos questions.

Je reste, malgré tout, à votre disposition pour vos dernières interrogations.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les réviseurs, Marielle Droz et Daniel Roux, ont procédé le 17 août 2022 au contrôle des comptes de notre Association allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au comité de l'association « Si le Chœur t'en dit », notre mission ne consistant qu'à interroger le trésorier, nous faire remettre les bilans et comptes individuels et autres pièces justificatives, puis procédant par des recoupements et sondages, nous assurer de la bonne tenue de la comptabilité.

Nous n'avons constaté aucune anomalie, bien au contraire, nous ne pouvons que remercier notre trésorier pour la bonne tenue des comptes qu'il suit rigoureusement, établissant des fiches individuelles ou des récapitulatifs, chaque fois avec une liste bien ordonnée de leurs pièces justificatives.

Nous proposons à l'assemblée d'approuver les comptes au 31.12.2021, avec les résultats suivants :

• Produit d'exploitation	CHF	12'155.00
• Charges d'exploitation	CHF	5'875.25
• Bénéfice 2021	CHF	6'279.75
• Report de perte 2020	CHF	3'519.05
• Capital au 31.12.2021	CHF	10'874.05

Les membres donnent décharge au trésorier, ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

6. Rapport de la directrice

Le rapport de notre directrice est annexé au présent PV.

7. Démissions et admissions

2 départs et 6 admissions.

Départs : Meera Galuchet et Denyse Ischer.

Arrivées : Carole Blanchet (AG 2021), Jacqueline Chabloz, Mélanie Baierlé, Melinda Calame, Françoise Burgi, Claudia Rizzo, Janique von Känel.

En pause : Françoise Witschi-Valette (convalescence) et Petra Häberli (raison professionnelle).

C'est réjouissant de voir une augmentation du nombre de choristes, car les rencontres chorales ont été bien perturbées ses deux dernières années.

8. Election des membres du comité et de la présidence

Les membres du comité sont élus par l'AG pour une année :

- **Membre du comité** : Jacqueline Robert.
- **Secrétaire** : Carole Blanchet.
- **Membre du comité et documentaliste** : Dinga Leuba.
- **Vice-président/e ou membre du comité** : poste vacant pour l'instant.
- **Présidente** : Nathalie Fagherazzi Mollard.
- **Directrice** : Anne Rémond, non membre du comité mais réélue par l'AG.

9. Nomination des vérificateurs des comptes

Vérificateurs nommés : Daniel Roux (2^{ème} année) et Béatrice Jaquet (1^{ère} année).

Suppléante : Françoise Burgi.

10. Divers

Programme d'activités prévues pour la saison 2022-2023 :

- Culte à Rochefort : 25.09.2022.
- Noël du groupe « Parkinson » : 15.12.2022 à 15h30.
- Week-end de répétition : 28 et 29.01.2023.
- Répétitions générales : 07 et 14.02.2023.
- Concerts annuels au temple de Colombier : 17, 18 et 19.02.2023.
- Assemblée des délégués de la SCCN : 11.03.2023 à 17h à Dombresson.
- Fête de la musique « Milvignes est à vous » : 25 et 26.06.2023 – chœur organisateur Le Fleuron.
- Week-end choral de la SCCN : le comité de la SCCN a décidé de mettre en stand-by la manifestation pour 2022 et 2023. Une grande rencontre chorale est prévue en 2024.
- Concert de Noël à Comano au Tessin : voir avec les organisateurs si c'est possible le week-end du 25 et 26.11.2023.
- Festival des chœurs de jeunes et enfants SKJF : week-end de l'Ascension 2024. Environ 3'000 enfants sont attendus, il faudra trouver plus de 200 bénévoles.

Tour de table général

- Un bel article est paru dans le journal de Diesse au sujet du culte gospel.
- Le chœur de la Chanson du Pays de Neuchâtel s'est dissout, possible de recruter des choristes ?
- Marylise et Andres Kristol fêtent leurs 50 ans de mariage en 2023. Marylise souhaite chanter pour cette occasion.
- Sandra Bulgheroni a une voisine qui souhaite venir chanter, mais plutôt en français.
- Jacqueline Robert rappelle que chacun est prié d'installer et de ranger sa chaise et souhaite que les répétitions puissent commencer à l'heure.

La séance est levée à 22h00.

Colombier, 23 août 2022